

L'intervention du pôle Conseil aux Services du CVRH de Nantes s'inscrit dans le cadre du projet de service de la DDTM.

Le comité de direction a engagé une réflexion collective visant à définir la future organisation de la DDTM afin de l'adapter aux enjeux à venir.

Dans ce contexte, le CODIR stratégique a confié à la responsable du nouveau Service, le travail de préfiguration du micro-organigramme du futur Service.

Ce nouveau service, composé de 4 unités, comportant en particulier, la géomatique et l'appui aux dossiers structurants du territoire. Créé depuis le 1er septembre 2022, ce service compte 37 agents et a été placé sous la responsabilité de la préfiguratrice.

Dans ce contexte, le commanditaire a souhaité l'appui du pôle Conseil aux Services du CVRH de Nantes pour :

- l'accompagner dans sa démarche,
- l'aider, ainsi que ses cadres supérieurs à développer leur légitimité et
- à définir les modalités d'un pilotage efficient de ces nouvelles missions.



| CVRH de Nantes

Dans un planning serré, nos premiers travaux ont consisté à :

- Appuyer la cheffe de service pour définir les principaux points d'étape de la mise en production du nouveau service en phase transitoire puis en phase opérationnelle.
- Établir avec les agents un état des lieux des forces et des points nécessitant des améliorations ainsi qu'un travail de prospective. Pour ce faire, une séance de travail collective a été organisée via la méthode dite du « speed boat ». Les productions sont depuis affichées dans la salle café pour que chacun puisse continuer à alimenter de manière concrète ces propositions, actions, besoins, attentes... pour poursuivre son engagement dans cette démarche.
- Travailler en parallèle avec les cadres, en collectif ou par le biais d'entretiens d'accompagnement individuels, sur la confiance et la légitimité, la clarification des missions, les modalités de gestion des commandes, les problématiques managériales...
- Concevoir et animer des ateliers sur les thématiques du foncier et de l'appui territorial (pour notamment préciser les modalités d'organisation du travail entre les référents territoriaux placés au sein du nouveau Service et les Délégués Territoriaux restés rattachés à la direction et créer une synergie pour que chacun trouve du sens à ses missions.

Les travaux menés ayant pratiquement atteint les objectifs fixés, cette action devrait arriver à son terme au cours du printemps. L'accompagnement final aura comme objectif de permettre à l'équipe de managers de consolider leurs acquis via une séance de retour d'expérience et de mettre en place une démarche d'amélioration continue.